



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

GARDIEN-NE-S D'ÉCOLES : CONGÉS, MISSIONS, OÙ EN EST-ON ?

CONGÉS

Concernant les congés, imposés par le règlement de service pendant les vacances de printemps, on distingue deux situations différentes :

Si le gardien travaille sur une école fermée pendant les vacances, il est en congés les deux semaines.

Si le gardien travaille sur une école ouverte pendant les vacances, il a alors trois choix possibles. Soit être en congés les deux semaines, soit travailler une semaine, soit travailler les deux semaines.

Dans le dernier cas, une semaine de congés devra alors être posée par le gardien avant le 11 mai s'il travaille une semaine, et une autre semaine de congés sera posée durant les vacances d'été (probablement la première semaine) pour ceux travaillant deux semaines.

Nous demandons à la Ville de reconsidérer la date du 11 mai si, et c'est probable, le confinement n'est pas levé à cette date. **Et d'envisager plus globalement un geste pour l'ensemble des gardiens qui n'auront, compte tenu du contexte pas pu profiter de réels congés pendant ces vacances de printemps, et ce d'autant plus que la Ville n'oblige pas les autres agents à en poser pendant le confinement.**

MISSIONS

Les gardiens travaillant dans les écoles fermées restent en activité et doivent répondre au téléphone et opérer des rondes dans leur établissement, à l'exception des agents ayant une autorisation d'absence pour garde d'enfant de moins de 16 ans ou préconisation de la médecine préventive. La direction précise qu'il ne doit pas être demandé aux gardiens d'entrer en contact avec des personnes de passage dans l'école...ce qui n'est pas forcément évident !

La mobilisation des agents travaillant au contact du public se faisant uniquement au volontariat, les gardiens travaillant sur des écoles ouvertes ont la possibilité de refuser de travailler. Mais la contrepartie est l'utilisation de leur loge par un gardien vacataire, ce qui peut également être source d'inquiétudes.

Les rondes sur les autres écoles du quartier où il n'y a pas de gardien logé sont effectuées uniquement au volontariat.

Courage à toutes et tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Paris, le 10 avril 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>

Mail du syndicat : SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr